

MODE DE FONCTIONNEMENT

ANALYSES ELEMENTAIRES ET ISOTOPIQUES

HR-ICP-MS - VOLTAMPEROMETRE - SALLES BLANCHES

Contexte : L'étude et le développement de traceurs géochimiques marins est une des thématiques de travail de l'équipe CE du MIO. Des mesures d'éléments majeurs, mineurs et traces (dont les métaux), ainsi que de leurs isotopes y sont développées. Parmi les instruments du plateau COG (Chimie Organique et Traceurs Géochimiques) de l'équipe un HR-ICP-MS, un voltampéromètre et un fluorimètre sont dédiés à ces analyses élémentaires et isotopiques. Y sont associées une salle grise ISO8 et une salle blanche composée de deux pièces ISO5. Un mode de fonctionnement a été établi autour de ces instruments afin de répondre au mieux aux besoins scientifiques tout en respectant les spécificités de travail.

1. CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Les responsables machine veillent à ce que l'utilisation des appareils et des salles reste dans l'axe des thématiques de l'équipe CE relatives aux analyses élémentaires et isotopiques et des orientations des instruments (cohérence et portée des projets, adéquation de l'instrument, stratégie d'avancement, valorisation des résultats). Ils contribuent d'autre part au bon déroulement des activités du HR-ICP-MS, du voltampéromètre, du fluorimètre et des salles blanches (respect des principes d'utilisation, suivi des besoins, transmission des protocoles en place, fonctionnement).

Les utilisateurs sont sous la responsabilité des responsables machine. Ils doivent obtenir l'autorisation d'accès aux appareils et aux salles, et respecter les bonnes pratiques d'utilisation ainsi que les règles d'hygiène et sécurité en place qui leur auront été données. Les utilisateurs sont responsables de leurs analyses sur les appareils et de leurs activités dans les salles.

2. MODALITE DE REALISATION D'UN PROJET

Les utilisateurs prennent en premier lieu contact avec les responsables machine pour toute demande. A l'issue de ce contact, le demandeur devra alors compléter un formulaire d'utilisation en renseignant l'ensemble des informations demandées, et accepter les conditions d'utilisation en signant la charte d'utilisation. Un plan de mise en œuvre sera ensuite établi. Dans le cas d'une demande spécifique d'utilisation, un support technique (personnel, protocole validé) sera mis en place en accord avec l'utilisateur.

La tarification se fait au forfait. Le montant du forfait demandé permet de couvrir les coûts réels et une partie des opérations quotidiennes (dont l'entretien et d'éventuelles réparations). Ces coûts sont évalués régulièrement et les forfaits sont ajustés selon les besoins. Une tarification aux coûts réels pourra être décidée par les responsables des appareils dans le cas de demandes spécifiques.

3. ACCES & ENTRETIEN

- **Instruments et salles**

Les utilisateurs doivent respecter les consignes de travail relatives aux salles, au matériel et aux activités réalisées. Ces consignes sont données par les responsables machine. Des fiches techniques rappelant ces consignes sont accessibles dans les salles. Les utilisateurs doivent consigner leur travail dans les cahiers de vie mis à disposition. Ils doivent également informer les responsables machine de toute panne ou dysfonctionnement. Toutes pièces endommagées ou pannes liées à une utilisation non conforme aux procédures seront à la charge de l'utilisateur. Tout dysfonctionnement propre aux salles (26P/109 et 26P/110) est à signaler aux responsables Plateau COG.

- **Hygiène et sécurité**

Les utilisateurs devront respecter les pratiques mises en place par les responsables du Plateau COG de l'équipe. Ces consignes ont pour objectif d'assurer la sécurité des personnels présents dans les locaux. Des fiches techniques et/ou panneaux rappelant ces consignes sont également accessibles et/ou placés en évidence dans les salles.

- **Commandes**

Pour des commodités de travail et de gestion, les utilisateurs devront signaler aux responsables machine tout épuisement de produits chimiques et consommable qu'ils auront utilisés afin d'éviter toute rupture de stock.

Date :

Nom, prénom :

Signature

MIO - Institut Méditerranéen d'Océanologie
UMR CNRS 7294- UM AMU 110
Aix-Marseille Université - LUMINY - Bâtiment 26/M
163 Avenue de Luminy - case 901 - 13009 Marseille

Equipe Chimie Environnementale, Plateau COG

Responsable HR-ICP-MS : [Stephanie Schintu Jacquet](#)
Tél: 04 86 09 06 00
Email : stephanie.jacquet@mio.osupytheas.fr

Responsable Voltampéromètre : [Thibaut Wagener](#)
Tél: 04 86 09 06 03
Email : thibaut.wagener@mio.osupytheas.fr

FORMULAIRE D'UTILISATION 2015

ANALYSES ELEMENTAIRES ET ISOTOPIQUES

HR-ICP-MS - VOLTAMPEROMETRE - SALLES BLANCHES

Instrument :

Date de la demande :

NOM du demandeur :

Laboratoire :

Contact :

Co-demandeur :

Laboratoire :

Contact :

Objet de la demande :

Contexte :

Nombre d'échantillon :

Période souhaitée :

Financement :

Support / aide prévus: